

Viol : révolte contre l'indulgence des juges

Espagne En quelques heures, 800 000 signatures déclarent "inaptes" trois juges. Le gouvernement promet une révision de la loi.

Paco Audije
Correspondant à Madrid

Révolte ! Révolte !", criaient jeudi soir des manifestants madrilènes après l'arrêt très controversé d'un tribunal de Navarre (nord-est) sanctionnant cinq hommes accusés de viol pendant les fêtes de la San Fermin à Pampelune en juillet 2016. Originaires de Séville, les cinq jeunes – dont un garde civil et un militaire – s'appelaient eux-mêmes "la manada" (la meute). Ils ont écopé chacun de neuf ans de prison pour "abus sexuels": la qualification de "viol" n'a pas été retenue par les magistrats; un des juges a même émis un vote particulier, considérant que la victime, 18 ans, était consentante parce qu'elle participait à "une ambiance festive". Le jugement a provoqué des manifestations dans de nombreuses villes espagnoles.

La victime a dit avoir été piégée par "la meute", qui lui a fait boire de l'alcool avant de la pousser dans un vestibule d'immeuble pour agir. "J'étais encerclée et je n'ai pu que me soumettre." Les rapports sexuels ont été imposés, constate le texte des juges : "Entourée des cinq garçons, tous plus âgés qu'elle et de forte constitution, la plaignante a éprouvé une inquiétude et une angoisse qui l'ont mise dans un état de stupeur, la conduisant à adopter une atti-

tude de soumission et de passivité la poussant à faire ce que les inculpés ont voulu qu'elle fasse." Le quotidien madrilène "La Razón", très conservateur, rapportant ce texte, titre à la "une" : "Est-ce que ce n'est pas un viol ?"

"Manque de résistance"

Certains experts voient dans cet arrêt une conséquence de la différence faite dans le Code pénal espagnol entre les abus sexuels et le viol. Une autre clé est l'apparent "manque de résistance" de la victime. "Faut-il risquer sa vie face aux violeurs pour que les tribunaux te croient ?", s'indignaient nombre de manifestantes, jeudi. Le tribunal a visionné plusieurs fois les images enregistrées (une minute et demie) par un téléphone portable montrant la victime silencieuse et les yeux fermés. Mais les juges n'ont pas considéré le niveau de violence et d'intimidation des agresseurs suffisant pour retenir le viol, pour lequel le procureur avait requis près de 23 ans pour chacun des accusés.

Depuis 2016, toute l'Espagne considère ce cas comme un exemple des violences faites aux femmes et le procès a contribué à des manifestations massives de refus du machisme le plus violent et à la "grève générale féministe" du 8 mars dernier. Dès la lecture de l'arrêt, les protestations se sont multipliées et des incidents ont éclaté aux portes du tribunal de Pampelune.

Les institutions de Navarre ont toujours soutenu la victime. La mairie de Pampelune demandait une condamnation exemplaire pour lutter contre les accusations récurrentes de délits sexuels pendant les fêtes de San Fermin. En 2008, une étudiante avait été assassinée lors de ces célébrations parce qu'elle avait résisté à son violeur.